



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Forum des solutions

2021-2022



La ville active

Cahier n° 3



PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



de l'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

Directeur publication : François-Antoine Mariani

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT
Contact : info@anct.gouv.fr

ISBN : 978-2-492484-34-6 / octobre 2022

Avant-propos



HÉLÈNE PESKINE
Secrétaire permanente
du Plan urbanisme
construction architecture
(Puca)

La transition numérique bouscule nos sociétés : croissance du télétravail, évolution des modes de production et nouveau marché de l'emploi sont quelques-unes de ses conséquences. Pour les territoires singuliers que sont les villes petites et moyennes, ces changements sont l'opportunité d'un repositionnement. Agiles, riches d'une identité forte restituée dans un patrimoine remarquable et souvent disponible, leurs savoir-faire, leur potentiel foncier, leur capacité à rayonner à l'échelle d'un bassin d'emploi et leur cadre de vie sont autant de raisons qui les mettent en bonne place pour répondre positivement à ces nouveaux paradigmes. Pour réussir, il faut néanmoins mettre en adéquation les qualifications des habitants, les besoins des entreprises et les potentiels d'accueil des collectivités locales, tout en soutenant la modernisation de l'appareil productif.

Des chantiers sont d'ores et déjà amorcés, celui de l'accès à la formation en est un : indispensable pour dispenser des certifications qualifiantes en lien avec les métiers en tensions. Avec le Cnam comme partenaire, l'offre a pu s'intensifier au cœur des territoires et au plus près des besoins. S'engage ainsi une dynamique nouvelle pour les actifs et notamment pour les jeunes. En complément, les tiers-lieux et les activités liées à l'économie sociale et solidaire viennent amplifier l'offre de formation académique en créant des espaces d'échange, d'inclusion et de créativité. Soutenir la création d'emplois de long terme pour la population active tout en proposant des possibilités d'évolutions de carrière à l'échelle locale renforce la résilience, le développement et l'attractivité des collectivités locales.

Les territoires français, dans leur diversité, ont des ressources ! En étant ancrés dans la relance territoriale, les programmes nationaux Action cœur de ville, Petites villes de demain et Territoires d'industrie soutiennent le développement et la valorisation des spécificités locales. Que ce soit pour les filières artisanales ou industrielles, les cœurs des villes petites et moyennes sont en capacité de répondre à la relocalisation d'activités productives à de multiples échelles et d'être au rendez-vous de la stratégie France 2030.

Penser la ville active, c'est considérer ensemble la question de la formation, de l'artisanat, de l'industrie et de l'emploi avec celle de la planification écologique et territoriale. Pour réussir ce défi, la ville doit se renouveler au prisme de la mixité en articulant les fonctions qui la font vivre et toujours mieux faire vivre celles et ceux qui la font fonctionner.

La ville active

sommaire



P. 06

Apprendre et travailler en cœur de ville

P. 08 **L'Usinerie** / **Chalon-sur-Saône (71)**

P. 14 **Se former en alternance à l'industrie 4.0** / **Issoire (63)**

P. 20 **La Cocotte-Minute tiers-lieu** / **Lesparre-Médoc (33)**

P. 26 **Outil partenarial**

P. 28 **Autres projets innovants**

P. 30 **Le grand témoin**

P. 32

Filières et productions locales

P. 34 **Shop'in Romans** / **Romans-sur-Isère (26)**

P. 40 **Création d'un pôle industriel aéronautique et technologique** / **Communauté d'agglomération de Rochefort Océan (17)**

P. 46 **Lainamac: du label d'Indication géographique au marketing territorial** / **Aubusson (23)**

P. 52 **Outil partenarial**

P. 54 **Autres projets innovants**

P. 56 **Le grand témoin**

Apprendre et travailler en cœur de ville





MARTHE POMMIÉ
Directrice du programme
Nouveaux-lieux Nouveaux-
liens, Agence nationale de
la cohésion des territoires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) porte deux dispositifs de tiers-lieux au sein de son programme Nouveaux-lieux Nouveaux-liens: les Fabriques de territoire et les Manufactures de proximité.

Les Fabriques de territoire qui concernent 60 lieux dans des villes petites et moyennes accueillent pour la plupart des espaces de travail partagés (40 % d'entre elles). Le tiers-lieu est en effet une réponse intéressante quand on cherche à aménager son territoire pour de nouvelles populations, des travailleurs nomades par exemple. L'une des origines du tiers-lieu est le coworking ou l'espace de travail partagé qui sont des espaces de travail souvent dédiés à des travailleurs indépendants, des salariés, des auto-entrepreneurs, qui cherchent à la fois un lieu hors de chez eux et à proximité.

Le tiers-lieu est une réponse à la question de l'enfermement. C'est un lieu extérieur dans lequel on a un bureau physique mais aussi un lieu où se nouent beaucoup de collaborations qui permettent grâce à cette hybridation d'activités et ce mélange des genres, de l'expérimentation. C'est un espace de travail partagé qui met en relation différentes personnes pour créer de l'émulation et de la créativité. Le tiers-lieu constitue un véritable écosystème qui vient nourrir le projet économique de territoire, en générant de nouvelles activités par la rencontre et la mise en réseau.

Les Fabriques de territoire sont pour la plupart des espaces de travail partagés mais il y a aussi des activités extrêmement diverses: des tiers-lieux nourriciers avec des espaces agricoles, des fablabs tournés vers le numérique, des tiers-lieux culturels, etc.

Le point commun entre toutes ces Fabriques plus que l'espace partagé est surtout la question de l'apprentissage. Les tiers-lieux sont par excellence les lieux de l'apprentissage par le faire. Au-delà d'être un lieu de communauté, c'est un lieu qui encourage les personnes qui s'y rendent à fabriquer, que cela soient des travailleurs, des visiteurs, un public scolaire, etc. Ce sont des lieux plurifonctionnels qui sont portés par la fabrication. La création peut être immatérielle mais l'idée est de prendre en main un outil pour produire. Et la production, la fabrication est le pivot de toutes les activités d'un tiers-lieu car elle permet à la fois à la personne d'ouvrir de nouvelles portes dans son parcours et d'entrer en contact avec d'autres. Que vous soyez un public qui vient pour une aide sociale, qui vient en famille, qui vient pour travailler, pour des activités associatives, le faire, l'activité productive est le biais de ces lieux hybrides. L'apprentissage, la transmission des savoirs, deviennent le point d'entrée de ces lieux.

L'ANCT porte aussi le dispositif **Manufactures de proximité** qui sont des tiers-lieux productifs. L'objectif est de financer des tiers-lieux portés par des entreprises qui travaillent sur une filière en lien avec l'identité du territoire (la dentelle au Puy-en-Velay, la tapisserie à Aubusson, etc.) pour relocaliser et créer de l'emploi. L'entreprise est insérée dans le tissu économique et social local, et propose un volet important de formation et de transmission des savoirs de la filière dans le lieu. L'entreprise est aussi en lien avec des acteurs de la transmission de la filière (public scolaire, ateliers de formation, etc.).

L'ANCT a ainsi financé 100 lieux, sur de l'investissement (machines) et sur du fonctionnement pour animer le lieu avec un objectif d'autonomie financière à horizon 3-4 ans.

Ces deux dispositifs permettent de relancer l'activité économique et permettent la transmission et la revalorisation de savoirs qui ont parfois été perdus. Les tiers-lieux se fabriquent au fil du temps et cela passe essentiellement par les usages que l'on fait du lieu, son insertion dans le tissu urbain et le contact avec les autres structures et les habitants.

Soutien à l'entrepreneuriat

L'Usinerie

CHALON-SUR-SAÔNE (45 390 habitants)

Saône-et-Loire,
Bourgogne-Franche-Comté

Projet impulsé par le Grand Chalon, l'Usinerie est un pôle d'innovation et de digitalisation pour l'industrie regroupant l'Institut des Arts et Métiers de Chalon-sur-Saône, le Conservatoire national des arts et métiers de Bourgogne Franche Comté (Cnam BFC), l'Union des industries et métiers de la métallurgie de Saône-et-Loire (UIMM 71) et l'Usinerie Partners. L'Usinerie est un lieu référent de l'industrie 4.0 doté d'une plateforme technologique à la pointe. En réunissant en un même lieu des acteurs de la formation, de la recherche et de l'accompagnement, l'Usinerie entend accroître la compétitivité des entreprises et renforcer l'attractivité du territoire.



L'Usinerie, bâtiment emblématique au cœur de Chalon-sur-Saône, favorise les synergies autour de l'industrie 4.0, en fédérant les entreprises et experts du digital, de la formation, de la recherche.

Laurence Grosselin
Directrice de
l'Usinerie Partners



Contact :

Laurence Grosselin
Directrice de l'Usinerie Partners
l.grosselin@lusinerie-partners.com



FICHE D'IDENTITÉ

Financiers:

- Le Grand Chalon, l'État, France Relance, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire

Partenaires

(membres co-fondateurs):

- L'Institut des Arts et Métiers de Chalon-sur-Saône, le Cnam Bourgogne Franche-Comté, l'Union des industries et métiers de la métallurgie de Saône-et-Loire (UIMM 71), l'Usinerie Partners

Commanditaire:

- Le Grand Chalon

Maîtrise d'œuvre:

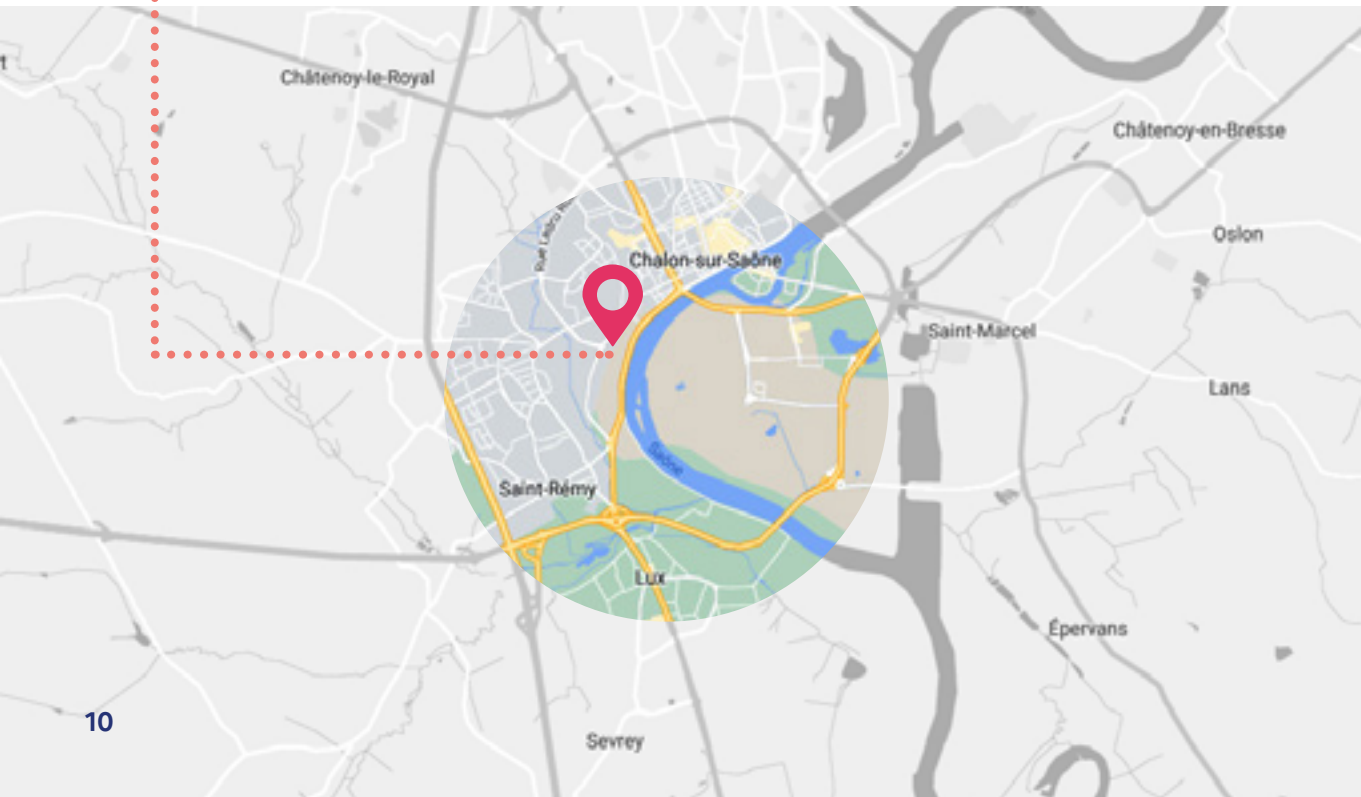
- Cabinet d'architecture Vurpas

Caractéristiques:

- 4 000 m² de locaux (neuf + réhabilitation)

Date-clé:

- Septembre 2022, ouverture



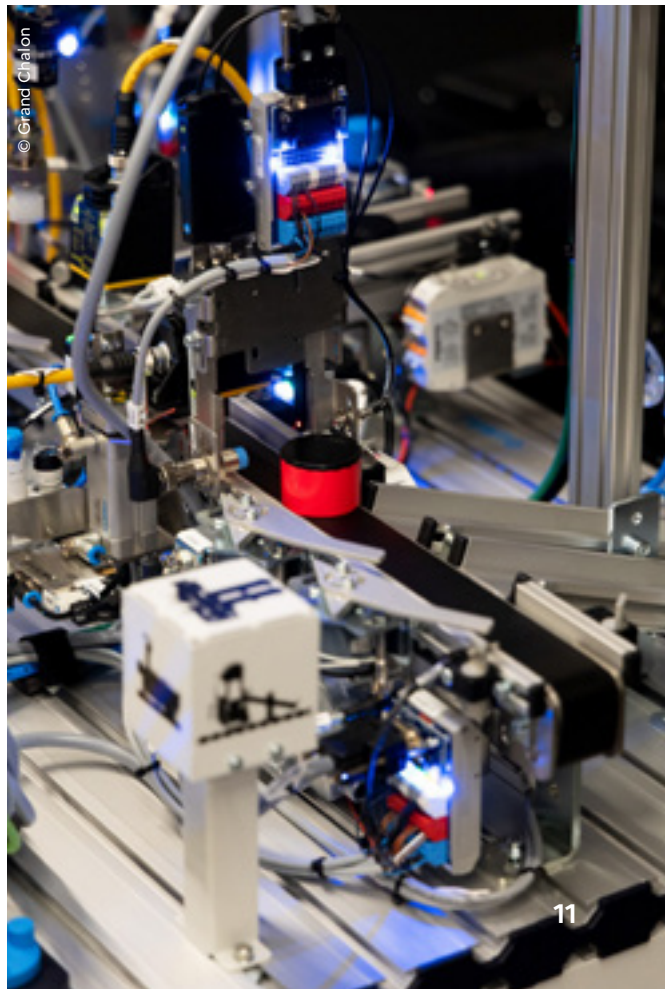
CONTEXTE

Chalon-sur-Saône est une ville profondément marquée par son histoire industrielle exceptionnelle, qui s'est étendue de 1830 aux années 1980. La sucrerie, où est implantée l'Usinerie, a été le premier site industriel de la ville et son moulin l'un des premiers moulins à vapeur en France. Situé aujourd'hui en entrée au sud de la ville, son aménagement constitue un enjeu majeur pour le développement du territoire.

Le Grand Chalon, labellisé « territoire d'industrie », a choisi de réhabiliter ce site pour en faire un pôle de digitalisation et d'innovation pour l'industrie, en réunissant sous une même bannière l'Institut des Arts et Métiers de Chalon-sur-Saône, le Cnam BFC, l'UIMM 71 et l'Usinerie Partners. Il s'agit pour la collectivité de favoriser le développement d'un écosystème dynamique et innovant, en prise avec les mutations technologiques, organisationnelles et sociétales auxquelles sont confrontés les acteurs économiques sur un territoire qui se réindustrialise. Doté d'un plateau technologique à la pointe, l'Usinerie est un bâtiment qui fait parfaitement le lien entre le passé et l'avenir, en combinant conservation du patrimoine et modernité. Ce site en cœur de ville, lourd d'histoire et de sens, se veut être le lieu totem de l'industrie 4.0.

ENJEUX & OBJECTIFS

Pour rester compétitives, les entreprises, quelle que soit leur taille, doivent réussir leur transformation numérique et digitale. Cette digitalisation nécessite de disposer de nombreuses ressources, humaines et technologiques. En proposant de la formation de niveau bac jusqu'au doctorat, les co-fondateurs de l'Usinerie répondent à l'un des enjeux majeurs d'une ville de taille moyenne: garder ses talents au sein des entreprises locales. Les équipes dirigeantes ont également besoin d'un accompagnement sur-mesure dans leurs projets digitaux, de se former aux nouvelles thématiques de l'industrie 4.0 et aussi d'avoir l'opportunité d'échanger avec leurs pairs.



Points forts



- Une **ancienne friche industrielle** superbement réhabilitée ;



- La mise à disposition d'une **plateforme technologique à la pointe** pour les industriels et les étudiants ;



- Une **étroite collaboration** entre des établissements reconnus dans leur domaine d'activité (i. e. un titre d'ingénieur en intelligence artificielle et big data porté par le Cnam BFC, en collaboration avec les Arts et Métiers et l'UIMM 71) ;



- Un **lieu de rencontre entre les acteurs de l'écosystème**: entreprises, étudiants et enseignants, chercheurs, prestataires, porteurs de projets, organisations et structures institutionnelles...

LE PROJET

Les co-fondateurs de l'Usinerie ont des missions complémentaires et partagent une vision commune: fournir aux entreprises tous les outils et moyens nécessaires pour une digitalisation réussie et de futurs collaborateurs formés sur leur territoire.

- Le Cnam BFC propose un Bac+2 développeur web, une licence informatique, un diplôme d'ingénieur et propose de la formation continue.
- L'Institut des Arts et Métiers forme les futurs ingénieurs avec un master en ingénierie numérique et mènent des activités de recherche en génie informatique dédié à l'immersion virtuelle, en lien avec des entreprises industrielles. De la formation continue en réalité mixte est également proposée aux professionnels.
- L'UIMM Saône-et-Loire et son réseau agissent au service de la compétitivité des entreprises industrielles en les accompagnant dans leurs projets de transformation vers l'industrie 4.0 et dans le développement de leurs compétences grâce à la formation professionnelle et à l'alternance.
- L'Usinerie Partners accompagne les entreprises industrielles dans leur digitalisation et les porteurs de projet dans leur développement, grâce à son offre Protée'IN (événements, pilotage des projets digitaux, formation continue). En tant que partenaire privilégié, l'Usinerie Partners met en application son offre en collaboration avec les services de l'UIMM 71.



Impacts sur le cœur de ville

L'USINERIE OUVRANT À L'HEURE DE LA RÉALISATION DE CET OUVRAGE, IL EST DIFFICILE DE MESURER L'IMPACT CONCRET DU PROJET SUR LE CŒUR DE VILLE, ON PEUT TOUTEFOIS CITER :

- LA QUALITÉ D'UNE RÉHABILITATION EN CŒUR DE VILLE QUI VALORISE LE PATRIMOINE LOCAL ;
- UN TERRITOIRE ATTRAYANT GRÂCE À DES ENTREPRISES COMPÉTITIVES, DYNAMIQUES ET INNOVANTES ;
- L'ACCUEIL DE NOMBREUX SALARIÉS ET ÉTUDIANTS QUI PARTICIPERONT À L'ANIMATION DU CŒUR DE VILLE.

Accès à la formation

Se former en alternance à l'industrie 4.0



ISSOIRE

(14 564 habitants)

Puy-de-Dôme,
Auvergne-Rhône-Alpes

Pour répondre aux enjeux de recrutement et de formation des ingénieurs à l'industrie 4.0, une formation Bac+5 spécialisée dans les compétences concernées a vu le jour à Issoire. Les étudiants bénéficient d'une formation continue complète ainsi que d'une alternance. Celle-ci leur permet de s'ancrer professionnellement au niveau local et de venir en appui aux entreprises engagées dans la transition digitale. À terme, ils pourront être embauchés sur le territoire, ce qui participera de son dynamisme et de son attractivité.



La problématique de recrutement peut créer un problème de développement pour les entreprises. Par ce dispositif, il s'agit d'apporter une réponse sur-mesure avec une formation spécifique pour créer un vivier de compétences disponibles localement.

Fabien Beyssere

Vice-président économie,
industrie, artisanat et commerce,
maire de Brassac-les-Mines



Contact :

Juliette Dumuin

Chargée de mission Ingénierie économique,
Emploi, Formation, Agglo Pays d'Issoire
juliette.dumuin@capissoire.fr



MEDIATHEQUE
RENE-ÉCHARD

FICHE D'IDENTITÉ

Financeurs :

- Université Clermont Auvergne (investissements : 31 000 € H.T., dont 20 000 € H.T. de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes)
- Ville d'Issoire (investissements : 31 000 € H.T.)
- Agglo Pays d'Issoire (fonctionnement : 2 000 € H.T. pour l'année 2021)

L'Agglo Pays d'Issoire est également inscrite au programme national Territoires d'industrie.

Partenaires :

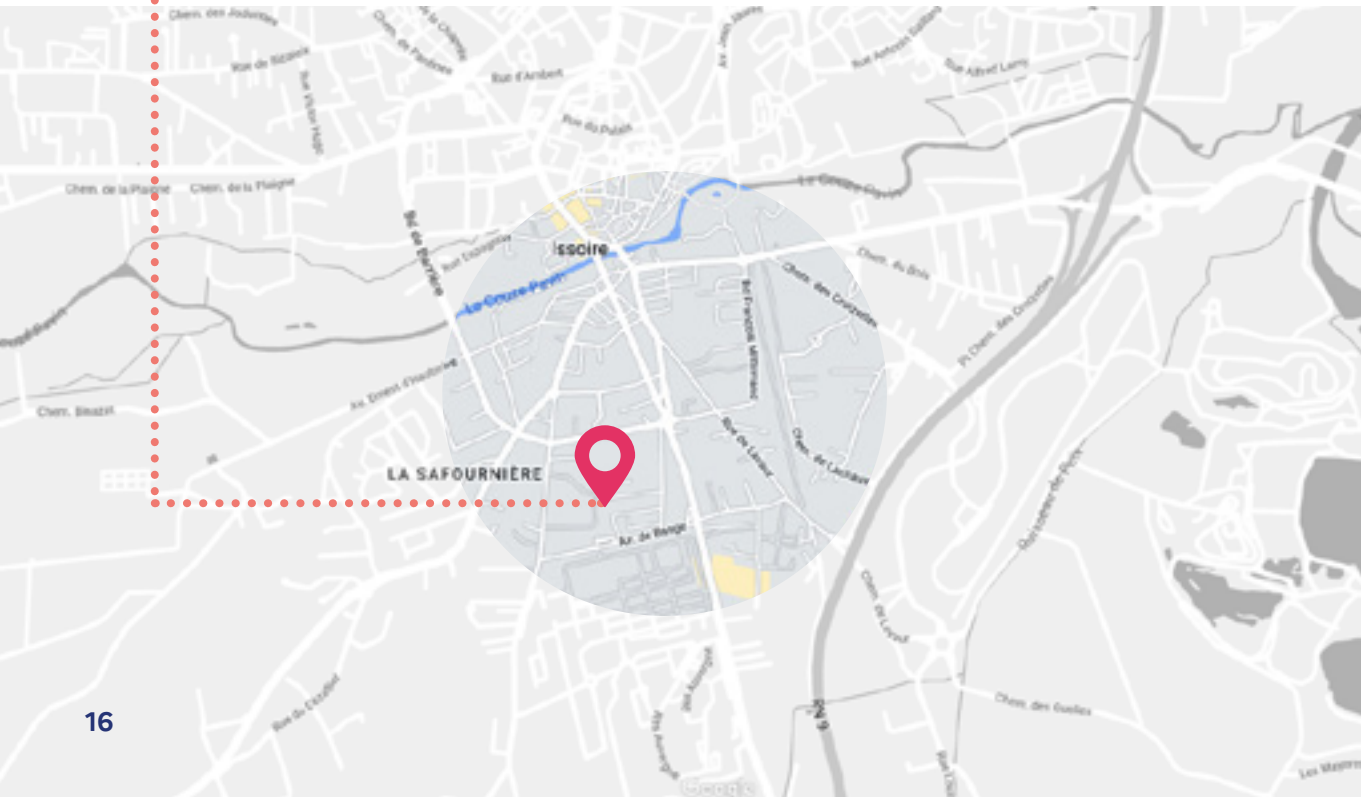
- Université Clermont Auvergne, Entreprise Braincube

Commanditaires :

- Agglo Pays d'Issoire, Ville d'Issoire, Entreprise Braincube

Dates clés :

- **Novembre 2018** : début des réflexions
- **Décembre 2019** : présentation aux étudiants de M1 « informatique et automatique » du campus des Cézeaux des premières entreprises prêtes à accueillir des alternants, du cadre de vie, du programme détaillé des études
- **Octobre 2020** : journée de découverte d'Issoire et de l'entreprise Braincube à destination d'étudiants de Master 1 de l'Université Clermont Auvergne
- **Octobre 2021** : ouverture de la formation et accueil de la première promotion



CONTEXTE

À l'instar de nombreuses filières industrielles françaises, les entreprises du bassin issoirien rencontrent des difficultés à satisfaire leurs besoins de recrutement. Ce besoin en main-d'œuvre est particulièrement prégnant sur le territoire Issoire – Brioude, dont l'emploi salarié est dominé par le secteur industriel (32,1 % des actifs), en faisant un des territoires français les plus industriels du pays.

Cette problématique de fond prend une dimension d'autant plus stratégique qu'elle intervient dans un contexte de transformation globale de l'industrie. En effet, l'industrie est aujourd'hui en pleine mutation avec la digitalisation. Intitulé « industrie 4.0 », celle-ci est organisée autour de plusieurs principes :

- les systèmes cyber-physiques,
- l'internet des objets,
- l'interconnexion des centres de production.

Les besoins historiques de recrutement se trouvent ainsi doublés d'une contrainte liée au besoin de profils formés à l'industrie 4.0, synonymes de connaissances et de compétences nouvelles.

ENJEUX & OBJECTIFS

Le projet a été construit à l'échelle du Territoire d'Industrie Issoire – Brioude, afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales. La formation est hébergée au sein d'une salle aménagée spécialement dans les locaux de la médiathèque d'Issoire: l'enjeu est de faire s'installer une population étudiante et de jeunes actifs sur le territoire à travers une offre de formation spécialisée, tout en répondant aux besoins des entreprises dans les domaines de l'automatique-robotique et de l'informatique. Formés aux compétences de l'industrie 4.0 au plus près de leur cadre de vie, les étudiants doivent pouvoir s'intégrer pleinement au territoire et bénéficier d'avantages en termes d'embauche.



Points forts



- **Réunion de partenaires publics** autour d'un noyau dur d'entreprises locales pour solutionner les difficultés de recrutement ;



- **Coopération forte entre acteurs publics/privés**: co-construction de la formation et de son contenu, identification des étudiants, promotion du projet auprès des grandes entreprises pour qu'elles fassent remonter leurs besoins en formations ;



- **Animation territoriale** ayant permis de construire un projet cohérent, en l'inscrivant au sein de l'écosystème régional en garantissant la complémentarité et l'articulation avec les autres initiatives.

LE PROJET

Le Master « Industrie 4.0 » est né d'un besoin d'ingénieurs formés à l'industrie 4.0, soulevé par l'entreprise locale Braincube. Implantée à Issoire depuis quatorze ans, cette société experte en programmation informatique développe des outils en faveur de « l'usine connectée, prédictive et intelligente ». Afin de proposer une nouvelle formation universitaire diplômante et reconnue, un partenariat a été noué entre l'Agglo Pays d'Issoire, la Ville d'Issoire, l'Université Clermont Auvergne (UCA) et l'industriel Braincube. Dans ce partenariat, chacun a un rôle à jouer: de son côté, l'UCA a construit un programme pédagogique répondant aux besoins en connaissances et compétences des entreprises développant ou souhaitant s'engager dans des projets d'industrie 4.0. Elle assure également la gestion administrative et financière de la formation. La Ville d'Issoire met à disposition de la formation une salle de classe aménagée spécialement pour accueillir les étudiants, celle-ci est située dans les locaux de la médiathèque et connectée au réseau de l'université. L'Agglo Pays d'Issoire assure, quant à elle, le lien avec les entreprises par le biais de son service Économie. Enfin, l'entreprise Braincube assure une partie de la formation et fournit des données et des logiciels pour former les étudiants tout en s'engageant à prendre une partie des élèves en alternance.

L'originalité de ce projet est de proposer une formation conférant le grade master en alternance (Bac+5) qui soit non seulement délocalisée de la capitale universitaire régionale qu'est Clermont-Ferrand, mais également implantée sur un territoire cohérent et représentatif des enjeux auxquels sont formés les étudiants (industrie « classique », industrie 4.0, développement de nouveaux projets...).



Impacts sur le cœur de ville

- L'IMPLANTATION D'UNE PREMIÈRE PROMOTION D'ÉTUDIANTS DANS LE CŒUR DE VILLE D'ISSOIRE A ÉTÉ GÉNÉRATRICE DE DYNAMISME, MAIS RESTE ENCORE À DÉVELOPPER DAVANTAGE AVEC LES PROMOTIONS FUTURES.
- À L'ISSUE DE LA PÉRIODE D'ALTERNANCE, L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES ONT RECRUTÉ DE FAÇON PÉRENNE LES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION, CE QUI PARTICIPE DE L'ANCRAGE DE PROFILS COMPÉTENTS SUR LE TERRITOIRE.

Nouveaux espaces de travail partagés

La Cocotte-Minute tiers-lieu



LESPARRE-MÉDOC

(5 699 habitants)

Gironde, Nouvelle-Aquitaine

En 2015, s'est installé le premier espace de travail partagé en Médoc, accueillant des coworkers classiques du tertiaire, des photographes, des associations, des formateurs... Il a permis la création, de manière informelle, d'autres tiers-lieux dans le territoire. La Cocotte-Minute est aussi l'un des cofondateurs d'un réseau médocain devenu en 2021 Fabrique de Territoires. Cette dynamique permet de déployer des actions en faveur de l'économie sociale et solidaire, de la formation autrement, de la transition écologique, de la revalorisation d'un territoire rural, au service de tous les publics.



Certaines personnes, sous l'impulsion de la Cocotte-Minute, sont venues s'installer à Lesparre-Médoc et ont redécouvert cette petite ville, ses services et ses avantages, notamment des jeunes parents.

Marie-Laure Leglu

Co-fondatrice Cocotte-Minute et
co-présidente Médoc Tiers-Lieux



Contact :

Marie-Laure Leglu

Co-présidente Médoc Tiers-lieux

cocotte.info@gmail.com



FICHE D'IDENTITÉ

Financeurs:

- Région Nouvelle-Aquitaine, parc naturel régional Médoc, Département de la Gironde, Agence nationale de cohésion des territoires (Fabrique de territoires)

Partenaires:

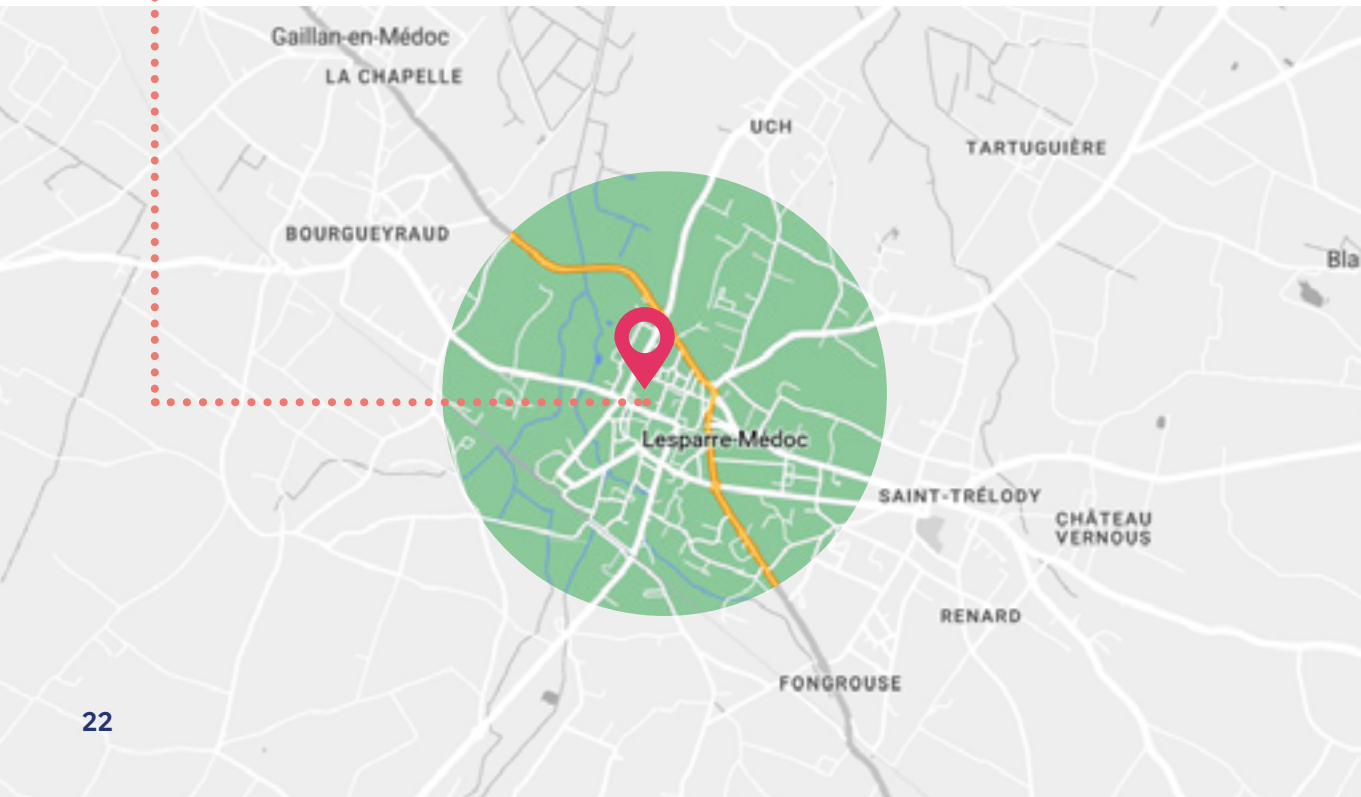
- Coopérative régionale des tiers-lieux d'Aquitaine, parc naturel régional Médoc

Prestataires:

- Facilitation, comptabilité, ingénierie formation, ingénierie fabrique de communs, ingénierie incubateur ESS/Accompagnement

Calendrier:

- **Avril 2015**: naissance de la Cocotte-Minute Coworking
- **2018**: concertation sur la mise en place du réseau
- **Mai 2019**: naissance du réseau
- **2022**: ouverture du pôle ressource Fabrique de territoire



CONTEXTE

Lesparre-Médoc est la capitale administrative et commerciale médocaine et l'une des cinq sous-préfectures de la Gironde. Le Médoc qui comprend quatre communautés de communes et 52 communes, regroupe 104 384 habitants. Les près de 28 000 emplois du territoire sont principalement liés aux secteurs traditionnels que sont l'agriculture, notamment la viticulture le long de l'Estuaire, la sylviculture et le tourisme. L'armature territoriale du Médoc s'organise sur un réseau de pôles de centralité structurants: Lesparre-Médoc, Pauillac et les villes-portes de Bordeaux.

Le département de la Gironde est sujet à une pression immobilière importante ainsi qu'à des difficultés d'accès aux mobilités douces et partagées. Pour autant, sur ce territoire créatif l'économie sociale et solidaire ne cesse de contribuer à une nouvelle dynamique, notamment en matière de création d'emplois. On dénombre à ce titre dix-sept tiers-lieux implantés sur le parc naturel régional du Médoc. Le Réseau Médoc Tiers-lieux (RMTL) vise à structurer et valoriser les différentes actions engagées à l'échelle du territoire en encourageant les coopérations entre les tiers-lieux dans une logique de maillage territorial.

ENJEUX & OBJECTIFS

La Cocotte-Minute et le Poulailier, deux tiers-lieux membres du réseau Médoc, sont installés dans le centre-ville de Lesparre-Médoc, au cœur de la rue commerçante historique. Ces derniers visent à contribuer à la diminution de l'impact environnemental des déplacements domicile-travail en proposant un accès à un tiers-lieu de proximité répondant aux besoins des habitants et du territoire. Elle donne accès à une offre de formation tout en répondant à la problématique de la pression immobilière à travers la mise à disposition de lieux de travail partagés, bureaux et ateliers. La Cocotte-Minute se veut être un espace emblématique de dynamisation de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire en œuvrant en faveur de la transition écologique au plus près des habitants du territoire. Elle favorise le rapprochement entre des acteurs qui ne se croisent pas naturellement.



Points forts



- **La communauté d'utilisateurs est partie prenante** du tiers-lieu et de ses évolutions ;



- **Organisation de partenariats avec les collectivités** qui deviennent des facilitatrices des projets engagés par les tiers-lieux du réseau ;



- **Prise en compte et adaptation aux besoins locaux** en s'appuyant sur l'expérimentation et la coopération.

LE PROJET

En 2021, la Cocotte s'associe au Réseau Médoc Tiers-Lieux (RMTL) dans un consortium d'objectifs et de moyens pour créer un pôle ressources matérielles et immatérielles au service des tiers-lieux du territoire à Lesparre-Médoc. Le programme s'articule autour de 4 axes :

1. extension à travers la création d'un espace additionnel afin de démultiplier les capacités d'interaction entre les structures,
2. développement d'une offre d'ateliers destinés aux habitants, afin de proposer des formations en-dehors de Bordeaux où est concentré ce type d'offres,
3. création d'un centre de ressources avec la production de communs numériques en *open data*, pour une meilleure connaissance du territoire et la création de solutions locales liées aux enjeux de demain,
4. élaboration d'un programme d'incubation ESS qui pourra accompagner les porteurs de projets de l'idée au déploiement du projet, les faire connaître et favoriser leur émergence.

Aujourd'hui, sous la double impulsion des acteurs privés associatifs et des acteurs publics, le RMTL propose aux habitants des solutions alternatives pour continuer à travailler dans le territoire dans lequel ils vivent grâce aux tiers-lieux. Si la forme « coworking tertiaire » est aujourd'hui la typologie de tiers-lieu le plus développé en Médoc, le Réseau œuvre maintenant pour l'émergence et la pérennisation de projets de typologies différentes. L'hybridation des activités au sein des tiers-lieux (tertiaire, artisanal, agricole, associatif...) constitue selon le Réseau le meilleur moyen de durer dans le temps.



Impacts sur le cœur de ville

- OUVERTURE DE DEUX AUTRES TIERS-LIEUX DANS LE CŒUR DE VILLE DE LESPARRE: UN CAFÉ-LIBRAIRIE ASSOCIATIF ET UN FABLAB
- VALORISATION DE L'IMAGE DE LA VILLE AUPRÈS DES NOUVEAUX ARRIVANTS (POPULATIONS JEUNES, NÉO-RURAUX, JEUNES PARENTS...)
- CRÉATION D'ACTIVITÉS INDIVIDUELLES PERMETTANT AUX HABITANTS DE RESTER VIVRE DANS LE TERRITOIRE
- NOUVELLE MISE EN PERSPECTIVE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE SES ENJEUX ET DES OPPORTUNITÉS QU'ELLE OFFRE
- CONTRIBUTION À LA MISE EN RELATION DE DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE QUE CE SOIT SUR LE CHAMP DE L'ESS OU CELUI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Corpworking » : l'alternative au télétravail à domicile des salariés par Action Logement

Un outil en co-construction avec les partenaires sociaux au regard du déploiement du télétravail

« Comment conserver tous les avantages du télétravail à domicile sans en subir les inconvénients ! »

Le groupe Action Logement se positionne pour trouver des alternatives au télétravail à domicile des salariés. À travers sa fonction de lien entre l'emploi et le logement, Action Logement a bâti une stratégie qui repose sur trois piliers : loger les salariés au plus proche de leur travail, financer, construire et réhabiliter des logements abordables dans des zones de tension pour répondre aux besoins des entreprises, et accompagner, animer et soutenir les politiques locales du logement.

Dès les premiers accords de télétravail, accélérés par la crise du COVID-19 et les confinements, Action Logement s'est mobilisé pour accompagner les mutations organisationnelles des entreprises. C'est le cas dans la métropole toulousaine, caractérisée par une saturation de la mobilité et un objectif politique conséquent de décarbonation. Il s'est alors posé la question du lien emploi-logement : quels leviers pour rapprocher l'emploi du logement, plutôt que l'inverse ?

Quatre acteurs se sont associés pour répondre à cette problématique : Action Logement d'une part, en lien avec les entreprises moyennes et grandes ; le programme Vilagil d'autre part, porté par Toulouse Métropole et engagé pour la décarbonation et la décongestion du territoire ; la Région Occitanie qui voit dans ce projet un outil d'attractivité et d'aménagement des territoires

et enfin le programme Coop'Ter de l'Ademe pour l'accompagnement d'un écosystème d'acteurs du territoire dans le portage de projets de développement à haute valeur environnementale et sociale.

À travers plusieurs groupes de travail, tous ont cherché à répondre aux besoins essentiels des télétravailleurs : lutte contre l'isolement, inégalités des conditions de logement, difficulté de gestion et de maintenance pour les entreprises, qualité de vie au travail, continuité du dialogue social. De ces réflexions est né le projet de construction d'un espace de coworking dédié aux salariés des entreprises, répondant à tous ces enjeux.

Une première expérimentation autour de la métropole toulousaine : l'exemple de Gimont

La Ville de Gimont, Petite ville de demain située en frange de la métropole toulousaine, et le bailleur social Toit de Gascogne, sont impliqués dans un projet de « Corpworking » avec Action Logement. Une friche industrielle, ancienne conserverie de foie gras, sera transformée en un programme mixte avec un potentiel de 150 postes de télétravail dédiés aux salariés de certaines entreprises du bassin d'emploi de la métropole toulousaine, notamment dans le secteur aéronautique. Au total, 500 télétravailleurs sur le territoire pourront occuper le site en rotation, celui-ci n'étant pas leur lieu de travail permanent, mais visant plutôt une troisième voie pour télétravailler « hors de son domicile », améliorant ainsi les conditions de travail tout en réduisant l'impact carbone des mobilités domicile travail et préservant le lien social.



Le projet, alliant espaces de télétravail, de coworking, un tiers-lieu associatif ainsi que du logement, doit ouvrir début 2023. En installant ce programme dans une petite ville, un enjeu majeur est de parvenir à faire bénéficier à l'ensemble du territoire cette dynamique, en créant un écosystème collaboratif territorialisé. Les bénéficiaires sont les entreprises et leurs salariés, mais aussi des travailleurs plus ponctuels (freelance, indépendants, travailleurs détachés) et l'ensemble des parties prenantes du territoire qui participent de sa revitalisation (associations, services locaux, entreprises au service de ces espaces, services publics ...).

Une démarche en développement à plusieurs niveaux

La création du projet repose sur une démarche à plusieurs niveaux: alors que la cartographie des télétravailleurs permet d'identifier les implantations stratégiques et d'imaginer un maillage territorial à l'échelle de l'Occitanie, l'articulation avec les objectifs Action cœur de ville et Petites villes de demain offrent l'opportunité de réfléchir sur l'effet de revitalisation économique et sociale de ces territoires.

Cette dynamique de « corporate working », appelée « corpoworking », est actuellement en cours de développement sur onze autres sites autour de la métropole de Toulouse. En amont de la livraison de ces projets, l'expérimentation « Le bureau près de chez vous » va durer 3 mois sur le site de Blagnac (31).

Il s'agira de tester, dans ce laboratoire éphémère avec la participation de salariés volontaires, avec une équipe d'ergonomes, les interactions entre les participants des différentes structures.

Des projets adaptables pour répondre aux besoins territoriaux

L'outil concerne majoritairement du recyclage de friches, mais est adaptable aux besoins locaux. En Ariège (Saverdun), par exemple, le potentiel de télétravailleurs est relativement plus faible, ainsi cela donne naissance à des tiers-lieux dont la répartition entre les différents programmes est différente: plus de locaux associatifs et de coworking, mais moins d'espace de corpoworking. Ainsi, afin de se déployer sur l'ensemble du territoire national, le modèle démonstrateur (>1500m² de surface plancher, potentiel de télétravailleurs important, redynamisation en frange de métropole) peut se décliner en solutions adaptées, notamment via des projets de réhabilitation de pieds d'immeubles dans les villes moyennes.

En synthèse, l'outil proposé par Action Logement a pour vocation de répondre tant à un vrai besoin des entreprises qu'aux enjeux de la transition écologique et des dynamiques territoriales. Il s'agit d'être à la croisée de ces chemins, en attendant les retours d'expérience des territoires occitans.

Contacts:

- sur la région Occitanie, **Pierre Souloumiac**, directeur régional adjoint Action Logement – pierre.souloumiac@actionlogement.fr
- **Lola Davidson**, responsable pôle partenariats et animation du réseau programmes nationaux, Action Logement – lola.davidson@actionlogement.fr

Apprendre et travailler en cœur de ville

Autres projets innovants



© Cnam

Une antenne du Cnam à Dieppe

Dieppe (29 965 habitants)
Seine-Maritime, Normandie

Objet: Dieppe a été retenue pour accueillir une antenne du Cnam dans le cadre du programme Action cœur de ville. 450 parcours de formation de niveau bac à bac + 8 sont proposés dans tous les secteurs d'activité et pour toutes les fonctions de l'entreprise.

Date de lancement: 2020



© Atelier Belenfant Daubas

Un tiers-lieu nommé Level

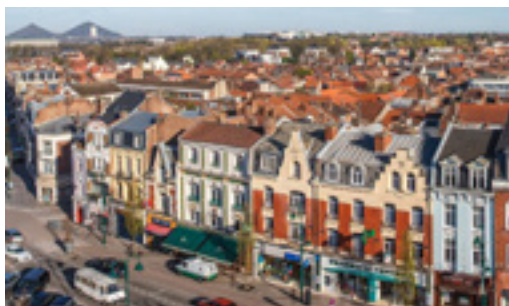
Laval (49 733 habitants)
Mayenne, Pays de la Loire

Mo: SCIC LEVEL (Coodem, Titi Floris, Apress 53 et APF France Handicap)

Moe: Atelier Belenfant Daubas

Date de livraison: fin 2023

© Laurent LAMACZ



Formation vers les métiers industriels

Lens (30 413 habitants)

Pas-de-Calais, Hauts-de-France

Objet: l'École de production automobile de Lens (EPAL) forme à la maintenance automobile des jeunes en rupture avec le système scolaire.

Inauguration de l'école: 2017



© L'indépendant de Lyon

Soutien à l'emploi local avec l'association Pénélope B.A.R.R.E.

Sens (26 688 habitants)

Yonne, Bourgogne-Franche-Comté

Objet: acteur de l'économie circulaire et de l'insertion professionnelle, l'association œuvre pour allier économie sociale et solidaire au réemploi.

Date de création: 1994

© IFTO



Formation aux métiers de la chaudronnerie

Cholet (53 800 habitants)

Maine-et-Loire, Pays de la Loire

Objet: accompagnement de la Banque des Territoires pour la diversification des formations proposées au sein de l'Institut de formation technique de l'Ouest (IFTO).

Date de lancement: 2020



© Fabien Dézé

Végétaliser le toit d'un centre-commercial avec le projet 110 Cultures

Les Mureaux (32 048 habitants)

Yvelines, Île-de-France

Mo: De Watou + PTCE Vivre Les Mureaux

Moe: Foncière Bellevilles

Date de lancement: 2020

Voir aussi:

→ **Rapport France Tiers-lieux 2021**

<https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-France-Tiers-Lieux-2021-complet.pdf>

→ **La série hyperlien du programme Société Numérique de l'ANCT**

<https://hyperliens.societenumerique.gouv.fr/>

Entrepreneuriat de territoire, tiers-lieux et autres territoires apprenants... Quelques pistes pour repenser le développement des villes moyennes

Le grand témoin



Raphaël Besson

Fondateur de Villes Innovations, co-fondateur du LUCAS (Laboratoire d'usages culture(s) art société), expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire

Les projets et les témoignages développés dans le cadre du Forum des solutions, révèlent trois grandes pistes de réflexion pour penser des villes apprenantes et ouvertes aux nouvelles formes de travail :

1. réfléchir à de nouvelles formes d'entrepreneuriat collaboratif, à l'image de l'Usinerie à Chalon-sur-Saône ;
2. penser de nouvelles formes d'apprentissage et le développement de territoires apprenants (le cas de la formation en alternance à l'industrie 4.0 d'Issoire) ;
3. considérer les tiers-lieux comme des outils de régénération des territoires de faible densité, à l'instar de la Cocotte-Minute Coworking à Lesparre-Médoc.

Repenser l'entrepreneuriat, vers un entrepreneuriat de territoire

En premier lieu, un certain nombre de projets s'intéressent à la question de l'entrepreneuriat. Ils défendent la vision d'un entrepreneuriat de territoire, à l'image du projet Valence-Romans, Capitale des start-up de territoire. Start-up de territoire est une dynamique collective, née en 2016 à sur le territoire de l'agglomération de Valence-Romans. Cette démarche tente de créer les conditions pour que les citoyens aient la possibilité de participer à la création et la mise en œuvre « d'entreprises de territoire », ayant un impact positif en matière économique, sociale et environnementale. En 2018, une soirée d'idéation et de rencontre a été organisée, afin de faire travailler des entrepreneurs, des associations, des citoyens et des entreprises autour des défis transitionnels du territoire. Cette soirée a permis de réunir plus de 1500 personnes et de donner naissance à des premières start-up de territoire. En 2019, Valence Romans Agglo et le Groupe Archer ont été désignés lauréats de l'appel à projets national « Territoires d'innovation de grande ambition » (Tiga). Un premier bilan du projet (fin 2021) fait état du développement de 43 start-up de territoires, d'une centaine d'emplois créés et de l'organisation de nombreux ateliers de co-production en mesure de dynamiser l'écosystème territorial. Au-delà de ces impacts directs, le projet Tiga permet de questionner les représentations d'une économie et d'un entrepreneuriat associés à des sphères hors-sol et autonomes, où s'établiraient uniquement des comportements calculateurs, impersonnels et égoïstes. Loin du mythe du self-made man et de la vision d'entrepreneurs individuels focalisés sur des intérêts économiques, le projet Valence-Romans, capitale des start-up de territoire défend la vision d'un entrepreneuriat collectif et d'une économie ré-encastrée dans les territoires. Une



Il est essentiel de questionner les représentations d'une économie et d'un entrepreneuriat associés à des sphères hors-sol et autonomes (...). Désormais, il faut privilégier la vision d'un entrepreneuriat collectif et d'une économie ré-encastrée dans les territoires.

économie ré-encastrée dans la société, en capacité d'identifier de nouveaux gisements de création de valeur et adaptés aux enjeux transitionnels.

Repenser l'apprentissage, vers des territoires apprenants

Sur le volet « apprentissage et enseignement », de nombreuses études font le constat que le système éducatif actuel reste globalement fondé sur les besoins d'une société industrielle du 20^e siècle, alors même que les compétences nécessaires pour aborder les défis transitionnels sont tout autre. En effet, dans un monde marqué par une succession de « crises sans fin », il apparaît indispensable de doter les individus d'une capacité de résilience et de réinvention pour faire face à de multiples transitions, aux transformations permanentes du marché du travail et à l'émergence de métiers inimaginables voilà encore quelques années. Désormais, il s'agit de penser des modèles d'apprentissage qui répondent à ces défis transitionnels et qui promeuvent des formes d'apprentissage qui favorisent l'autonomie, la confiance, l'apprentissage de pairs-à-pairs, la pédagogie par projets et l'approche systémique. L'exemple de la ville d'Istres et de ses projets de transformation du centre éducatif et culturel « Les heures claires » et du centre Afpa en tiers-lieux apprenants (village Afpa), est à cet égard particulièrement éloquent. À travers ces projets, la ville d'Istres et l'Afpa cherchent à promouvoir des formes d'apprentissage informels, interdisciplinaires, fondées sur le faire, l'entrepreneuriat et l'éducation tout au long de la vie. Ils tentent également de faciliter une activité éducative hors les murs, sur le terrain, in situ et in vivo.

Régénérer les territoires de faible densité par les tiers-lieux

Enfin, les tiers-lieux constituent des espaces et des outils intéressants pour penser la régénération des petites villes. Leur démarche est fondée sur une triple dynamique. En premier lieu, ils cherchent à créer un cadre propice à l'activation des ressources latentes du territoire, en identifiant des acteurs informels, les idées latentes et les innovations en train de se faire. Ils s'intéressent également aux différentes facettes de l'innovation, qu'elles soient technologiques, socio-économiques, culturelles, environnementales ou organisationnelles. Enfin, ils créent un cadre propice à l'expérimentation, au tâtonnement et à la transformation de l'action publique. C'est ce que nous avons notamment observé à Digne-les-Bains, dans le cadre d'une recherche « Popsu Territoires ». Le développement de tiers-lieux sur Digne-les-Bains a incité les acteurs publics à travailler différemment et à remettre en cause les systèmes verticaux, au profit de démarches plus collaboratives. Avec la création des tiers-lieux, les collectivités ont appris à travailler différemment, en créant les conditions d'émergence et d'accompagnement des tiers-lieux, tout en évitant d'imposer une programmation et une gestion surplombante. Ils ont également participé à renouveler le récit territorial dignois principalement structuré autour du « Digne basching » et la vision d'une « ville administrative », « d'une ville endormie où rien ne se passe ». Les tiers-lieux ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement, en lien avec la création d'un territoire de bien-être et de pleine santé. ”

Filières et productions locales





**ANNABELLE
BOUTET**

Cheffe du pôle
Prospective Veille
Innovation, Agence
nationale de la cohésion
des territoires (ANCT)

1. Offre d'ingénierie collective visant à accompagner les territoires dans les transitions écologique, économique, démographique et de l'action publique.

2. Résultats de la Fabrique prospective : [211109-ANCT-Comprendre-VillesMoyennes_MED.pdf](#) (agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

Aller vers des modes de production et de consommation durables signifie utiliser les ressources et l'énergie de manière efficace, mettre en place des infrastructures durables et, mettre l'accent sur le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement du producteur jusqu'au consommateur (cf. 12^e Objectif de développement durable -ODD-, états membres des Nations unies en 2015).

L'évolution vers des modes de production et de consommation durables vaut pour tous les territoires, mais il y a cependant dans les villes moyennes des atouts particuliers qui peuvent faciliter ce processus. Les villes moyennes sont des territoires dont la taille facilite les interactions et la complémentarité entre les acteurs. Il y est peut-être plus simple de rapprocher les acteurs d'une même chaîne de valeur ou les producteurs et les consommateurs. En même temps, ce sont des territoires qui ont une masse critique qui permet de viabiliser des modèles économiques innovants, nouveaux, à créer. Les villes moyennes sont aussi des bassins de consommation et de production importants, avec une production forestière, agricole, industrielle, qui sont de fait propices aux circuits courts de proximité. Par ailleurs, les villes moyennes sont des collectivités où existent une ingénierie technique et des connaissances scientifiques en matière de transition écologique. Un enjeu particulier pour les villes moyennes en termes de production et de consommation durable est celui de la mobilité quotidienne du fait de la dépendance très forte à la voiture.

Compte tenu de ces enjeux, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en lien avec Villes de France, le CGDD et la DGALN, a mené une Fabrique Prospective¹ avec 4 villes du programme Action cœur de ville, qui faisait l'hypothèse que la transition écologique est une opportunité pour réinventer les modèles de développement économique des villes moyennes, en favorisant des modes de production et de consommation durables. Il s'agissait d'identifier comment accélérer cette transformation, en s'appuyant sur les atouts spécifiques des villes moyennes mentionnés ci-dessus : « taille humaine » favorisant l'interconnaissance entre les acteurs, position à l'interface entre le monde urbain et rural, riche patrimoine naturel, agricole et forestier..

La Fabrique a permis de mettre en lumière 4 leviers mobilisables par les villes moyennes :

- réduire l'empreinte écologique de la commune ou de l'EPCI dans une logique de responsabilité, d'efficacité et d'exemplarité vis-à-vis des autres acteurs du territoire ;
- porter une vision articulant transition écologique et développement économique du territoire ;
- venir en appui aux initiatives partagées ;
- adapter les modalités d'intervention au profil des acteurs afin de mobiliser au-delà du cercle des pionniers.

Avec leur groupe de travail local, chacune des quatre villes moyennes engagées dans la Fabrique Prospective a ainsi élaboré une feuille de route adaptée à ses priorités : le développement économique durable à Beauvais, la sobriété foncière à Bourg-en-Bresse, la logistique urbaine décarbonée à Lorient et l'accès de tous aux modes de consommation durables à Saint-Dié-des-Vosges².

Réimplanter l'artisanat en centre historique

Shop'in Romans



ROMANS-SUR-ISÈRE

(33 465 habitants)

Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes

Imaginer un centre-historique comme on n'en trouve nulle part ailleurs, accueillant pour l'artisanat et la production en cœur de ville, voilà le défi que s'est lancé la commune de Romans-sur-Isère. Le dispositif Shop'in Romans permet aux artisans de s'implanter dans des locaux commerciaux en centre-ville et de lancer leur activité tout en participant au rayonnement de la commune. En prenant le contrôle sur son immobilier commercial, la commune réduit la vacance des locaux et enclenche leur rénovation pour revitaliser son centre historique.



L'enjeu de l'immobilier est crucial pour réimplanter de l'artisanat en centre-ville, il faut offrir des solutions immobilières qui correspondent aux artisans : locaux spécifiques et à loyer modéré.

Emmanuel Dubreucq

Directeur attractivité
développement innovation,
Romans-sur-Isère



Contact :

Emmanuel Dubreucq

Directeur attractivité développement innovation,
Romans-sur-Isère
edubreucq@ville-romans26.fr



FICHE D'IDENTITÉ

Porteur du projet:

- Direction attractivité, développement et innovation de la Ville de Romans-sur-Isère

Coût:

- 20 000 € par an pour la collectivité (qui correspondent au différentiel dépenses/recettes)

Chiffres clés:

- 14 activités installées depuis 2018
- 11 locaux rénovés ou mis aux normes
- 708 m² de surfaces commerciales remises en activités

Calendrier:

- **2015:** lancement d'une stratégie d'attractivité en centre-ville
- **2018:** lancement du dispositif Shop'in Romans pour 8 locaux commerciaux
- **2021:** quatre nouveaux locaux intégrés au dispositif
- **2022:** quatre projets en cours



CONTEXTE

Alors que les centres-villes sont de plus en plus investis par des activités commerciales aux vitrines « froides » (opticiens, mutualistes, banques...), notamment en raison des loyers importants que représente ce type de locaux, la commune de Romans-sur-Isère redonne vie à son cœur historique en soutenant les activités artisanales. Ville de la chaussure par excellence, et ce malgré le départ de quelques artisans emblématiques, Romans-sur-Isère possède de vrais ressorts de créativité ainsi qu'un écosystème existant riche dans les métiers d'art et de l'artisanat créatif. Ces activités et les acteurs qui les portent ont vocation à trouver ou retrouver leur place dans un centre-ville qui se veut attractif et ne ressembler à aucun autre.

Si le « Village de marques » à proximité du centre-ville attire entre 1,7 et 2 millions de visiteurs par an, celui-ci ne reflète pas spécifiquement l'identité de la commune. Romans-sur-Isère a donc lancé une stratégie d'attractivité en 2015, qui a donné lieu au projet Shop'in Romans. Lancé en 2018 pour travailler sur des éléments de différenciation, ce dispositif permet au centre-ville de retrouver une identité forte et de développer son attractivité et sa dynamique commerciale.

ENJEUX & OBJECTIFS

La commune a fait le pari de faire du centre historique un « cabinet de curiosités » en implantant un maximum d'activités artisanales avec des points de vente et des vitrines actives et animées: les ateliers et artisans produisent et vendent au sein du même local. Pour permettre leur implantation, l'enjeu immobilier est crucial. En effet, il s'agit d'offrir des solutions immobilières correspondant aux besoins des artisans, avec des locaux spécifiques à loyer modéré.

Les objectifs du projet sont multiples: réduire la vacance commerciale, mieux maîtriser l'immobilier commercial en centre-ville, améliorer l'état de locaux commerciaux dégradés, implanter des activités commerciales et artisanales correspondant au positionnement du centre historique et enfin développer une offre commerciale atypique et différenciante.



Points forts



- **Valorisation des activités artisanales** historiques dans leur environnement d'origine et développement de nouvelles activités diversifiant l'offre et créant un cercle vertueux ;



- **Adaptabilité du dispositif** selon la typologie d'activité pour optimiser leur accompagnement ;



- **Portage du projet** et bonne connaissance du terrain et de son immobilier commercial par la collectivité ;



- **Maîtrise du coût global** de l'opération pour la collectivité, pour un impact à la fois commercial et patrimonial.

LE PROJET

Afin de proposer aux artisans une solution d'implantation efficace en centre-ville, la commune a imaginé le dispositif Shop'in Romans. Cet appel à projets permet de faciliter l'accès aux locaux commerciaux à des activités différenciantes pour l'image de la ville. La commune loue à un propriétaire un local commercial identifié comme attractif pour y implanter les activités souhaitées. Ce dernier s'engage à remettre en état le local et bénéficie en contrepartie d'un loyer garanti pendant 2 à 3 années selon l'activité implantée. La collectivité s'engage quant à elle à prendre en charge une partie du loyer selon le type d'activités :

Prise en charge pour un artisan :

- 60 % la première année,
- 40 % la seconde année,
- 20 % la troisième année.

Prise en charge pour un commerce :

- 40 % la première année,
- 20 % la seconde année.

Cette méthode s'adapte en fonction de la typologie de l'activité : pour l'artisanat, il assure une fonction de pépinière sur une durée de trois ans, alors que pour le commerce il a vocation à amplifier l'activité pendant deux années. Pour le locataire, l'engagement réside dans sa participation aux événements organisés dans le cadre de ce dispositif par la ville, la prise en compte d'une charte de communication établie par la collectivité et le respect d'une certaine amplitude horaire d'ouverture de la boutique-atelier.

Aujourd'hui, le dispositif est largement plébiscité et mis en valeur par de nombreux événements : journées européennes des métiers d'art, chambre régionale des métiers et de l'artisanat, quartier créatif et culturel... Cette valorisation du dispositif permet à l'échelle locale d'engager une nouvelle vague d'appel à projets, et à l'échelle nationale d'inciter d'autres villes à s'emparer de cette méthode.



Impacts sur le cœur de ville

- RÉDUCTION DE 15,85 % DE LA VACANCE COMMERCIALE SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DE 48 % SUR LA RUE JACQUEMART QUI ACCUEILLENT DIVERSES ACTIVITÉS ARTISANALES ET COMMERCIALES
- DISPOSITIF QUI A APPORTÉ DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES : BOUQUINISTE, SAVONNERIE, VÊTEMENTS, CÉRAMISTES...
- TOP 30 DES CENTRES-VILLES LES PLUS DYNAMIQUES ET 19^E VILLE ACV POUR LES MÉTIERS D'ART
- +23 % DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES DÉCLARÉES EN MAIRIE ET HAUSSE DES TRANSACTIONS ET DES PRIX DE L'IMMOBILIER EN 2021
- EN PROJET, LA CRÉATION PAR LA VILLE D'UN OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL AFIN D'ACQUÉRIR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES À L'ŒUVRE SUR TON TERRITOIRE

Requalifier un ancien arsenal militaire

Création d'un pôle industriel aéronautique et technologique



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE ROCHEFORT Océan

(65 000 habitants)

Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine

Sur une assiette foncière dont l'étalement est limité d'un côté par les bords de La Charente et de l'autre par de l'urbanisation, la requalification de l'ancien arsenal militaire de Rochefort représente une vaste opportunité foncière pour le développement économique local. Au sein de ce territoire industriel plurisectoriel attractif, il s'agit de conforter les industriels présents en leur permettant de se déployer sur davantage de surface. Dès lors, comment restructurer le foncier économique tout en favorisant les liens entre les différents acteurs du territoire au service de son développement et de son rayonnement.



Contact :

Sophie Laval

Responsable du Pôle Développement économique,
Communauté d'agglomération Rochefort Océan
s.laval@agglo-rochefortocean.fr



Fin 2015 nous avons mis en place une zone d'aménagement concerté afin d'acquérir le foncier des entreprises en déprises et ainsi conforter notre filière aéronautique en garantissant son développement économique.

Sophie Laval

Responsable du Pôle
Développement économique,
Communauté d'agglomération
Rochefort Océan



FICHE D'IDENTITÉ

Maîtrise d'ouvrage:

- Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Financement:

- Communauté d'agglomération de Rochefort Océan (CARO)

Partenaires:

- EPF (portage foncier), SEMDAS (AMO)

Calendrier:

- **Juin 2013:** initiation de la zone d'aménagement concerté (ZAC)
- **Fin 2015:** approbation de la ZAC
- **2016-2017:** acquisitions marginales à l'amiable par délégation du droit de préemption urbain de la ville à l'établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)
- **Mars 2018:** dossier de déclaration d'utilité publique mené par l'EPFNA
- **2018-2020:** expropriation de 15 propriétaires
- **2021-2022:** rétrocession des fonciers de l'EPFNA vers la CARO
- **Septembre 2022:** déconstructions
- Avant-projet sommaire en cours de réalisation



CONTEXTE

Au sein d'un territoire littoral central à l'échelle de la Charente-Maritime et du Nord de la région Nouvelle-Aquitaine, à mi-chemin entre Saintes, Royan et La Rochelle, la communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) est un territoire attractif. Constituée de 25 communes, la CARO compte 65 000 habitants dont 24 000 à Rochefort, la ville-centre, labellisée Action cœur de ville. Le fleuve Charente, qui la traverse, constitue un élément impactant dans l'aménagement du territoire. En outre, un patrimoine historique important, découlant notamment de la création d'un arsenal militaire sous Louis XIV, est à prendre en compte et à valoriser. Fort d'un cadre de vie agréable, ce contexte maritime implique néanmoins des contraintes quant au développement économique et urbain. Exposées aux risques de submersion marine et d'érosion, plusieurs protections naturelles à préserver limitent les possibilités d'extension de la ville.

Le territoire accueille par ailleurs de nombreux organismes nationaux, des centres de recherche et une expertise scientifique environnementale unique (Conservatoire du littoral, Centre international de la mer...) et un mix de filières industrielles structurantes: aéronautique, nautique, portuaire, thermalisme, chimie, agriculture et conchyliculture et de filières émergentes telles que celles du numérique et de l'audiovisuel.

ENJEUX & OBJECTIFS

En accord avec la loi Climat & Résilience, il s'agit de réussir à poursuivre un développement économique dynamique avec des acteurs endogènes tout en restant dans une enveloppe urbaine très contrainte. La zone de l'arsenal, ancien site militaire sous Colbert au contact direct de la ville et accueillant notamment les locaux de l'entreprise Airbus doit être requalifiée pour permettre à cet industriel majeur de s'étendre sans quitter les lieux. L'enjeu du projet est donc de conforter la filière aéronautique locale en offrant à l'entreprise du foncier requalifié tenant compte des risques environnementaux tout en favorisant d'avantages de connections avec le cœur de ville.

FINANCEMENT

4 M€

Coût d'acquisition du foncier
(x10 par rapport à des constructions
sur un sol nu)



4 M€

Travaux



1,5 M€

Déconstruction/
démolition



200 k€

Études

Points forts



- **Portage politique très fort** malgré une opération déficitaire pour la collectivité, au service d'un enjeu important de renforcement et de développement économique du territoire ;



- **Financement pris en charge** par la CARO ;



- **Expertise, réflexion et cohésion** des différents acteurs autour de thématiques structurantes du territoire favorisant son développement ;



- **Délégation du droit de préemption** de la ville à l'EPF de façon à ce qu'il puisse agir, notamment en produisant les dossiers de « déclaration d'utilité publique » ;



- **Site historique malléable** pour son aménagement en fonction des besoins de la collectivité.

LE PROJET

Sur cet ancien arsenal militaire fermé depuis 1920, le projet de requalification s'étend sur une zone de 27 hectares en déprise. L'entreprise Airbus Atlantic occupe actuellement les lieux, sur environ 16 hectares, la surface restante étant occupée par des entreprises disparates, plutôt en cessation d'activité et peu créatrices d'emploi. Il s'agit de déplacer ces dernières afin de permettre à l'entreprise Airbus de s'étendre en accord avec ses besoins de développement. À cette fin, la stratégie de la Communauté d'agglomération repose sur plusieurs actions majeures :

- réunir les meilleures conditions de développement et d'ancrage des entreprises à travers la qualification de l'offre d'implantation d'un site jouxtant le centre-ville ;
- créer de nouveaux droits à construire (grâce à la maîtrise du foncier) en restructurant l'espace, afin d'accompagner le développement économique des activités, principalement aéronautiques, à proximité immédiate du centre-ville ;
- restructurer et sécuriser les circulations existantes, pour tous les modes de déplacements, de la voiture individuelle, aux livraisons, en passant par la circulation des piétons ou des cyclistes notamment vers le centre-ville et par la desserte en transport en commun ;
- renforcer les réseaux présents au sein de la zone (défense incendie, eau potable, assainissement collectif, réseau électrique...) ;
- prévenir le risque inondation par submersion marine, en lien avec le plan de prévention des risques naturels (PPRN) ;
- prendre en compte les différents risques technologiques (ICPE, pollution des sols, amiante) ;
- prendre en compte les enjeux environnementaux et ceux liés au patrimoine culturel et paysager (plusieurs sites d'intérêt à proximité).



Impacts sur le cœur de ville

BIEN QUE LES TRAVAUX NE DÉMARRENT QU'EN 2023, ON PEUT D'ORES ET DÉJÀ ANTICIPER TROIS DES IMPACTS DE CETTE STRATÉGIE :

- **MAINTIEN SUR LE TERRITOIRE ET EN CŒUR DE VILLE D'UNE ENTREPRISE CRÉATRICE D'EMPLOIS ET DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE**
- **DENSIFICATION URBAINE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE RESPECT DES PROTECTIONS DU TERRITOIRE**
- **CRÉATION D'UN NOUVEL UN ESPACE PARTAGÉ INTÉGRÉ AU TISSU URBAIN**

En parallèle, il s'agit de développer le technopôle de l'Arsenal qui rassemble trois entités: une pépinière d'entreprises qui complète l'accompagnement du parcours des entreprises sur le territoire), le FabLab professionnel INNOFACTORY, dédié aux entreprises et à l'innovation, et enfin un espace permettant aux mondes académique, institutionnel, scientifique et industriel de se rencontrer autour de sujets de réflexion donnés par l'agglomération ou une institution. L'objectif de cet espace de rencontre est de réfléchir conjointement à des thématiques préoccupantes pour le territoire. Cette perméabilité entre les mondes et les expertises a nécessité la réhabilitation des anciens locaux de l'arsenal.

L'exemple de la filière laine et textile de la Creuse

Lainamac: du label d'Indication géographique au marketing territorial



AUBUSSON

(3 496 habitants)

Creuse, Nouvelle-Aquitaine

Faire rayonner un territoire rural en valorisant une filière locale historique, c'est là toute l'ambition de la Ville d'Aubusson et des acteurs économiques de ce territoire du sud du département de la Creuse. Riche d'un pôle textile unique au monde, structuré autour du savoir-faire rare qu'est la tapisserie d'Aubusson, son développement s'appuie sur une filière laine composée d'acteurs experts de la matière et de la couleur: filature et teinturerie notamment.

Parmi les différents projets portés, le label Indication géographique « Tapis d'Aubusson » et "Tapisserie d'Aubusson" est un modèle de coopération publique/privée entre le réseau d'entreprises locales et la Mairie d'Aubusson.



Le label Indication géographique est l'un des outils stratégiques qui nous permet aujourd'hui de valoriser un processus de filière transférable, tout en sécurisant les acteurs économiques qui participent au maintien et à la transmission de ces savoirs et savoir-faire historiques sur le territoire.

Céline Collet-Dufays

Vice-présidente de l'EPCI Creuse Grand Sud en charge du développement économique, touristique et numérique, maire-adjointe de la ville d'Aubusson en charge de l'environnement et du numérique.



Contact :

Céline Collet-Dufays

Vice-présidente de l'EPCI Creuse Grand Sud / cen@aubusson.fr

Géraldine Cauchy

Directrice de Lainama / g.cauchy@lainamac.fr



FICHE D'IDENTITÉ

Financiers et partenaires:

- Région Nouvelle-Aquitaine
- Agence nationale de la cohésion des territoires (Commissariat de massif du Massif central)
- Conseil départemental de la Creuse
- Ministère de la Culture (Drac Nouvelle-Aquitaine) Communauté de communes Creuse Grand Sud Chambres consulaires de la Creuse
- Mairie de Felletin

Calendrier:

- **2009:** inscription de la tapisserie d'Aubusson au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, création de l'association Filière laine Lainamac
- **2016:** ouverture de la Cité internationale de la Tapisserie d'Aubusson, succédant au musée départemental de la tapisserie d'Aubusson Partenariat Cité de la Tapisserie / Lainamac / Mairie d'Aubusson autour de la mise en place du label Indication géographique
- **2018:** obtention du label d'Indication géographique
- **2022:** ouverture de la Villa Châteaufavier en cœur de ville d'Aubusson, lieu d'accompagnement des professionnels de la filière
- À suivre: Manufacture de Proximité



CONTEXTE

Situé entre Clermont-Ferrand et Limoges, aux pieds du Massif central et aux abords du parc naturel régional de Millevaches, la Creuse est un département peu dense et rural où la production de laine et sa transformation sont pratiquées depuis au moins 600 ans (tapisserie, tapis, mobilier, drap de laine, matelas, fils).

La Cité internationale de la Tapisserie et Lainamac œuvrent au quotidien en faveur du développement et du rayonnement de ce pôle textile en mobilisant deux réseaux professionnels complémentaires: culture, art et luxe pour la Cité de la Tapisserie et production, artisanat et artisanat d'art autour de la filière laine pour Lainamac.

On comptabilise en 2022, à l'échelle départementale, 42 entreprises faisant travailler environ 180 professionnels, dont 12 PME (6 labellisées Entreprise du patrimoine vivant) et 30 TPE. À l'exception du lavage de laine, la filière laine est complète et s'appuie sur 350 éleveurs et leurs 55 000 brebis.

ENJEUX & OBJECTIFS

L'association Lainamac a pour objectif de structurer, développer et promouvoir la filière laine textile de Creuse et plus largement de Nouvelle-Aquitaine. Elle œuvre pour une filière laine design et vivante, portée par des acteurs engagés et experts de la matière, réhabilitant ses métiers, ses produits et ses savoir-faire. Elle anime un centre de formation dédié au fait-main et insuffle des habitudes de travail collaboratives entre les entreprises, comme la labellisation Indication géographique mais aussi le partage d'espaces de travail, le codéveloppement ainsi que la relocalisation des approvisionnements.



Points forts



- **Identification des forces du territoire, de ses ressources et de ses activités ;**



- **Partenariat public/privé privilégié autour des labels Indication géographique « Tapis d'Aubusson » et « Tapisserie d'Aubusson » entre la ville d'Aubusson et Lainamac ;**



- **Appui efficace sur des outils stratégiques : labels IG et rayonnement par le statut particulier de la Cité Internationale de la Tapisserie.**

LE PROJET

La ville d'Aubusson, en tant que partenaire de la filière et dans le cadre du programme Petites villes de demain, participe activement à ce travail de développement, notamment avec son atelier de tissage municipal, certifié IG « Tapisserie d'Aubusson », qui tisse des tapisseries en exemplaire unique d'après des cartons de créateurs contemporains vivants. La collection municipale, composée d'une trentaine de tapisseries (Calder, Braque, Lurçat, Dom Robert...) est régulièrement mise à disposition gracieusement pour faciliter la découverte du savoir-faire des ateliers aubussonnais.

L'Indication géographique (IG) représente l'équivalent des labels de l'agro-alimentaire appliqués aux productions industrielles et artisanales historiques. Le tapis et la tapisserie d'Aubusson bénéficient de deux IG respectives, impliquant dix entreprises, Lainamac l'Organisme de défense et de gestion (ODG), et deux partenaires-clefs : la Mairie d'Aubusson, garante de l'exclusivité d'usage de la marque Aubusson pour le tapis et la tapisserie d'Aubusson, ainsi que la Cité internationale de la Tapisserie, ambassadrice du label.

Suite à la mise en place de la labellisation IG « Tapis – Tapisserie d'Aubusson », une seconde phase vise aujourd'hui à élargir le déploiement en amorçant une dynamique d'installation pérenne. Il s'agit d'attirer de nouvelles entreprises sur le secteur textile et de renforcer la collaboration entre les acteurs du développement local.

Le marketing territorial n'est plus seulement en lien avec des productions privées, mais avec toute une dynamique territoriale de promotion d'un écosystème textile sous la dénomination « Art textile/ art tissé ».

C'est dans ce cadre que s'ouvre en 2022, au cœur de la ville d'Aubusson, la Villa Châteaufavier, incubateur dédié à l'accueil et à l'accompagnement de jeunes designers textiles, de professionnels des métiers d'art, dans la création et le développement économique de leur activité en lien avec l'art textile et l'art tissé. Ils pourront ainsi bénéficier des savoirs et savoir-faire de la filière labellisée.



Impacts sur le cœur de ville

- **CRÉATION D'UN CONCEPT D'ÉCOSYSTÈME UNIQUE AUTOUR DU PÔLE ART TEXTILE-ART TISSÉ REGROUPANT LES ACTEURS LOCAUX**
- **PROTECTION DES ENTREPRISES ET ARTISANS CONTRE LA CONTREFAÇON GRÂCE À L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE**
- **ATTRACTION DE NOUVELLES ENTREPRISES CONFORTÉE PAR LA RÉHABILITATION D'UN ÉDIFICE COMMUN DÉDIÉ AU DÉPLOIEMENT DE LA FILIÈRE ET NÉCESSITANT LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE**
- **DYNAMISATION ET ATTRACTIVITÉ D'UNE ZONE RURALE GRÂCE À LA SYNERGIE DES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

L'observatoire des Territoires d'industrie

Observer, comprendre et partager les connaissances acquises grâce au programme Territoires d'industrie

Fondé en 2019, l'observatoire des Territoires d'industrie associe la Fabrique de l'industrie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des territoires, l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, Intercommunalités de France, Régions de France et la Fondation Mines ParisTech. Son objectif premier est d'aller à la rencontre des acteurs locaux qui œuvrent en faveur du retour à une industrie dynamique, et des difficultés que ces derniers rencontrent sur le terrain. Il se focalise sur les territoires labellisés Territoires d'industrie, programme lancé en novembre 2018 par l'ANCT.

L'observatoire des Territoires d'industrie s'articule entre un centre de ressources et un espace de dialogue. Pour donner la parole aux acteurs locaux, un cycle de séminaires mensuels a été mis en place, contribuant à l'organisation de vingt-cinq rendez-vous. S'intéressant tour à tour à l'un des 146 territoires labellisés et mobilisant des experts (chercheurs, spécialistes de l'aménagement du territoire, sociologues...), ils permettent de commenter et d'examiner les dispositifs mis en œuvre. En outre, sont publiées et diffusées des études concernant la France entière ou des cas particuliers, tels que l'usine Toshiba de Dieppe, l'Alsace centrale, ou encore le territoire Angoulême – Cognac.

Le territoire Lamballe Terre & Mer: conforter l'existant

La Communauté de communes Lamballe Terre & Mer est un exemple de Territoire d'industrie qui mobilise le programme dans

le but de pérenniser un dynamisme économique préexistant et non pour revitaliser son tissu industriel. Ici, l'industrie représente 20 % de l'emploi salarié contre une moyenne nationale de 12 %. Différentes activités se rencontrent: agroalimentaire (coopératives, élevage...), bois, portuaire, mécanique... Lamballe témoigne ainsi de la diversité des territoires sur lesquels persiste un terreau industriel fertile qu'il s'agit de soutenir et d'encourager.

Grâce au programme Territoires d'industrie, différentes actions sont mises en place, notamment sur les dimensions ressources humaines et la question du recrutement qui posent de nombreuses difficultés (57 % des postes créés en 2020 n'ont pas été pourvus). Ces métiers en tension concernent particulièrement les ouvriers, soudeurs, mécaniciens, électriciens, mais également les postes administratifs. Ainsi, certaines sociétés se voient contraintes de recruter de nouveaux salariés dans un territoire de plus en plus large. De ce fait, elles se heurtent aux problématiques immobilières: « aller chercher de la main-d'œuvre sur les territoires voisins implique d'attirer et de pouvoir loger les potentiels nouveaux salariés. »

Pour répondre aux enjeux spécifiques de formation et de recrutement à l'échelle local, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) organise notamment un forum des métiers avec des job-dating pour permettre une meilleure correspondance entre offres et demandes d'emploi sur le territoire. Dans le même temps, un bus informant la population sur les métiers dits en « tension, » va quant à lui directement à la rencontre de la population. Sur le volet logement, d'autres actions spécifiques sont quant à elles copilotées avec le groupe Action Logement.



Le territoire Angoulême – Cognac: encourager les synergies

Le territoire est constitué de quatre EPCI, dont les agglomérations de Cognac et d'Angoulême. Ces deux territoires présentent des dynamiques industrielles opposées avec des filières différenciées: Cognac d'une part, territoire viticole connu notamment pour la production de l'AOC éponyme, et Angoulême, positionné sur les équipements électriques, la construction navale, les activités mécatroniques, mais aussi les activités liées à l'image de l'industrie créative et culturelle.

L'enjeu a été ici de faire se rencontrer et coopérer ces différents secteurs économiques. Ainsi, en 2018, c'est la création de la technopole EurekaTech (financée conjointement par l'intercommunalité de Cognac et celle d'Angoulême) qui vise à favoriser le rapprochement des intercommunalités autour de trois filières locales: viticulture, industrie du futur et celle de l'image.

À ce stade, on peut citer l'action de Naval Group et du Studio Nyx dont le partenariat a permis le développement d'un projet commun autour de la formation des marins avec un système de simulation et d'immersion virtuelle pour favoriser la mise en situation des futurs professionnels.

Ce rapprochement et la mise à disposition des compétences du digital au service de l'industrie constituent une avancée très prometteuse qu'il s'agira de développer à l'échelle nationale.

Construire une réponse adaptée aux problématiques du territoire

Le travail déjà réalisé par l'Observatoire met ainsi en exergue la variété des territoires et des spécificités locales en matière industrielle. Les difficultés touchant le recrutement dans l'industrie et les questions foncières et immobilières vont de pair avec les enjeux d'attractivité et de dynamisme économique. Ainsi, les actions engagées entre les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain ne peuvent pas être isolées des ambitions du programme Territoires d'industrie. Cette complémentarité sera à ce titre l'un des axes d'étude de l'Observatoire tout au long de l'année 2023.

Contact:

→ **Caroline Granier**, Cheffe de projet à La Fabrique de l'industrie
caroline.granier@la-fabrique.fr

Pour aller plus loin:

→ **Site de l'observatoire: vidéo des séminaires et comptes-rendus**
<https://www.la-fabrique.fr/fr/projet/observatoire-des-territoires-dindustrie/>

Filières et productions locales

Autres projets innovants

© Martin LAUNAY - Ville de Saint-Nazaire



**Un manager de centre-ville
au secours des commerces**

Saint-Nazaire (69 784 habitants)

Loire-Atlantique, Pays de la Loire

Commanditaire: Saint-Nazaire
et agglomération

Date de lancement: 2019

© Les Ateliers Jean Moulin



**Nouveau départ aux Ateliers
Jean Moulin**

Plouhinec (5 307 habitants)

Morbihan, Bretagne

Objet: les ateliers Jean Moulin forment
un tiers-lieu qui a pour vocation de
développer un laboratoire pour les
initiatives variées.

Date de livraison: 2019

© Vincent Muller



« L'industrie magnifique » : un évènement national

Strasbourg (277 270 habitants)
Bas-Rhin, Grand Est

Objet: mouvement pluridisciplinaire pour le renouvellement du modèle de coopération entre les artistes, les industriels et les collectivités.

Date de lancement: 2016



© Julien Lagarde

La Filature des possibles: un tiers-lieu coopératif

Lisieux (20 771 habitants)
Calvados, Normandie

Mo: Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie

Moe: Atelier Bettinger Desplanques

Date de livraison: septembre 2022

© Richez Associés



De la gare au tiers-lieu avec La Station

Saint-Omer (14 343 habitants)
Pas-de-Calais, Hauts-de-France

Mo: Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

Moe: Nathalie T'Kint et Richez Associés

Date de livraison: novembre 2019



Le pôle d'excellence rurale « Vélopôle » en Gascogne

L'Isle-Jourdain (8 568 habitants)
Gers, Occitanie

Objet: cette opération consiste à promouvoir le développement des mobilités douces, notamment l'usage du vélo, sur la commune de L'Isle-Jourdain.

Date de lancement: 2010

Voir aussi:

→ Observatoire des territoires d'industrie

<https://www.la-fabrique.fr/fr/seminaire/observatoire-des-territoires-dindustrie/>

→ Publications de l'ANCT

Fabrique prospective Comment renforcer le capital social des territoires industriels

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/0254_anct-territoires-dindustrie_web_1.pdf

L'économie sociale et solidaire, une chance pour les territoires fragiles

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/LPR_ANCT_EtudeESS_Leviers_Rapportfinal_160521-2.pdf

Le grand témoin



Achille Bourdon

Co-fondateur de l'agence Syvil Architectures

L'agence Syvil travaille depuis sa création sur la question de la ville productive. En s'interrogeant sur la capacité de l'architecture à rendre visible les filières essentielles (gestion des déchets, approvisionnement en eau potable, réseaux de distribution de marchandises), l'agence rend explicite ce qui constitue la vitalité urbaine. Outre la question des filières, leurs travaux s'intéressent également à changer de regard sur les zones d'activités, souvent reléguées en périphérie et perçues comme nuisibles: il s'agit pour eux de rendre visible ce qui jusqu'ici demeurait dissimulé.

À ce titre, l'exemple du centre logistique Porte de Pantin (75) donne à voir aux habitants un équipement technique de quartier à travers une vitrine sur la rue. Comme Paris avait autrefois intégré les halles et ses contraintes à son fonctionnement urbain, il s'agit aujourd'hui d'associer la ville aux filières qui la conditionnent. Dès lors, l'enjeu est de réinstaller la production en ville en « organisant des proximités sans promiscuité ». Différentes typologies de projets permettent d'explorer la ville productive dans toutes ses dimensions: hybridation programmatique, réinvestissement de parkings souterrains, alliance du temporaire et du transitoire, prolongation de l'histoire industrielle des sites urbains, sanctuarisation des fonciers productifs...

Aujourd'hui, les activités de l'agence se concentrent sur les métropoles, qui ont un fort besoin de solutions pour mettre en œuvre les principes d'une ville productive. Ces dernières représentent un cadre aux enjeux forts, notamment à travers les rapports de force entre urbain et périurbain: les organes nécessaires à son fonctionnement sont continuellement exportés en-dehors de la ville, et ce, de façon perpétuelle, à chaque étape de sa croissance les activités productives se retrouvent toujours de plus en plus éloignées des centres-villes. Pour aller vers la ville active, c'est d'abord cette dynamique et ce paradigme qu'il s'agit d'inverser. Il faut aussi réinventer les zones d'activités économiques (ZAE): les relocaliser près des transports et leur permettre de proposer des services nouveaux sont des



Le ZAN introduit un nouveau paradigme : comment arrêter de reléguer les espaces de production en périphérie mais plutôt les intégrer et faire ville avec ? Il s'agit aujourd'hui d'équiper les villes pour accompagner la transition écologique et le changement des modes de consommation, en réintroduisant les zones dédiées à la production au cœur même de la cité.*

() Zéro artificialisation nette*

pistes à explorer pour lutter contre leur obsolescence aussi bien en termes de consommation foncière que de paupérisation.

Dès lors, il faut changer d'échelle et considérer les villes moyennes et leur capacité à accueillir des activités productives de proximité. Là où la localisation des ZAE en métropole n'est pas désirables, les villes moyennes offrent des aménités et une grande capacité à transformer leurs friches. C'est toute une promesse pour les entreprises comme pour les villes qui sont tout à fait aptes à devenir le lieu où réinstaller les activités industrielles.

Cette échelle et ces territoires représentent une perspective prometteuse pour la mise en œuvre de la ville productive et les exemples présents dans cet ouvrage le prouvent. Ainsi, le principe de ville productive regroupe quatre idées importantes, toutes soulevées par les projets présentés.

1 / En premier lieu, les notions de communauté d'acteurs, d'entreprises et de partenariats témoignent d'une logique relationnelle fondamentale : c'est la taille humaine qui prime dans le lien explicite entre l'immobilier, les besoins et les usages.

2 / En second lieu, le dispositif Shop'in Romans prouve que l'urbain est un cadre d'expérimentation dans lequel il s'agit d'inventer et d'impulser des nouvelles organisations : il s'agit de créer des cercles vertueux permettant une relation constante entre l'urbanité, l'espace, la production et les activités économiques.

3 / Une troisième idée est transversale aux projets présentés : celle de la production comme culture, culture de la mise en valeur des savoir-faire mais aussi de leur capacité à faire sens dans la ville comme cadre de vie. L'exemple de la Cité internationale de la Tapisserie d'Aubusson est frappant : « comment un bâtiment peut-il incarner une filière si importante et si présente localement ? ».

4 / Enfin, l'exemple de l'Arsenal à Rochefort nous permet de souligner et mieux comprendre l'importance de l'immobilier, tantôt impact, frein, contrainte, mais indissociable de la question du développement économique, avec la sobriété comme cadre de réflexion.



remerciements

La qualité des échanges et projets présentés lors de cette troisième session du Forum des solutions a été rendue possible par la forte mobilisation de nombreux acteurs qui ont remarquablement travaillé ensemble pour apporter leur expertise et savoir-faire lors de chaque forum.

Les Forums des Solutions se tiennent sous l'impulsion de :



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui est au service des collectivités et de leurs projets de territoires. Elle accueille en son sein la direction du programme national Action cœur de ville ;



Le Puca, agence interministérielle ayant pour but de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes afin d'éclairer l'action publique. Le PUCA pilote auprès de la direction de programme Action Cœur de Ville l'appel à manifestation d'intérêt Réinventons nos cœurs de villes (RCV), l'expérimentation Territoires pilotes de sobriété foncière (TPSF) et organise les Forums des solutions ;



la Cité de l'architecture & du patrimoine, opérateur national du ministère de la Culture, qui a pour mission de valoriser et de diffuser la culture architecturale et urbaine auprès des professionnels, des étudiants, des élus et du grand public. Elle participe aux comités de pilotage d'Action cœur de ville, apportant son expertise via notamment l'Ecole de Chaillot et son réseau, et met à disposition du Forum des solutions la Plateforme de la création architecturale.

Nous remercions aussi les financeurs du programme national Action cœur de ville, les ministères impliqués, les opérateurs et établissements publics ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à la préparation des séances ainsi qu'à la réalisation de ce livre.



La direction du programme ACV et le Puca remercient également vivement l'ensemble des intervenants de ce cycle pour leur mobilisation, leur témoignage et leur contribution à cet ouvrage.

Contacts

Florentin Cornée
florentin.cornee@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 91 26



Marguerite de Metz
marguerite.demetz@anct.gouv.fr
01 85 58 61 49



2021-2022

Forum des solutions

La ville active

Le cycle de rencontres du Forum des solutions prolonge sa mission d'accompagnement des collectivités Action cœur de ville (ACV), tout en s'élargissant aux collectivités signataires d'une opération de revitalisation de territoire (ORT), dont les communes retenues au programme national Petites villes de demain (PVD). La parole est donnée aux porteurs de projets, qu'ils soient élus, techniciens ou concepteurs, mais aussi aux nombreux experts venus enrichir les débats. En s'appuyant sur des réalisations concrètes, les intervenants ont pu partager des outils et des méthodes éprouvées sur le terrain en faveur de la revitalisation des cœurs de ville.